



## **AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE**

### **DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

Commune de CUBRY-LES-FAVERNEY

#### **Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement**

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le président de la Communauté de Communes TERRES DE SAONE en date du 27 juillet 2023, la révision du zonage d'assainissement sera soumise à l'enquête publique durant 30 jours du Lundi 28 août 2023 au Mardi 26 septembre 2023 inclus.

Monsieur Bernard THOMASSEY assumera les fonctions de commissaire-enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la mairie de CUBRY-LES-FAVERNEY aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de CUBRY-LES-FAVERNEY - lequel les annexera au registre.

- Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4798>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-4798@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4798@registre-dematerialise.fr)

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4798> et donc visibles par tous.

- Une permanence sera assurée par le commissaire-enquêteur à la mairie de CUBRY-LES-FAVERNEY les

- Lundi 28 août 2023 de 14h00 à 16h00
- Samedi 16 septembre 2023 de 9h00 à 11h00
- Mardi 26 septembre 2023 de 14h00 à 16h00

afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.